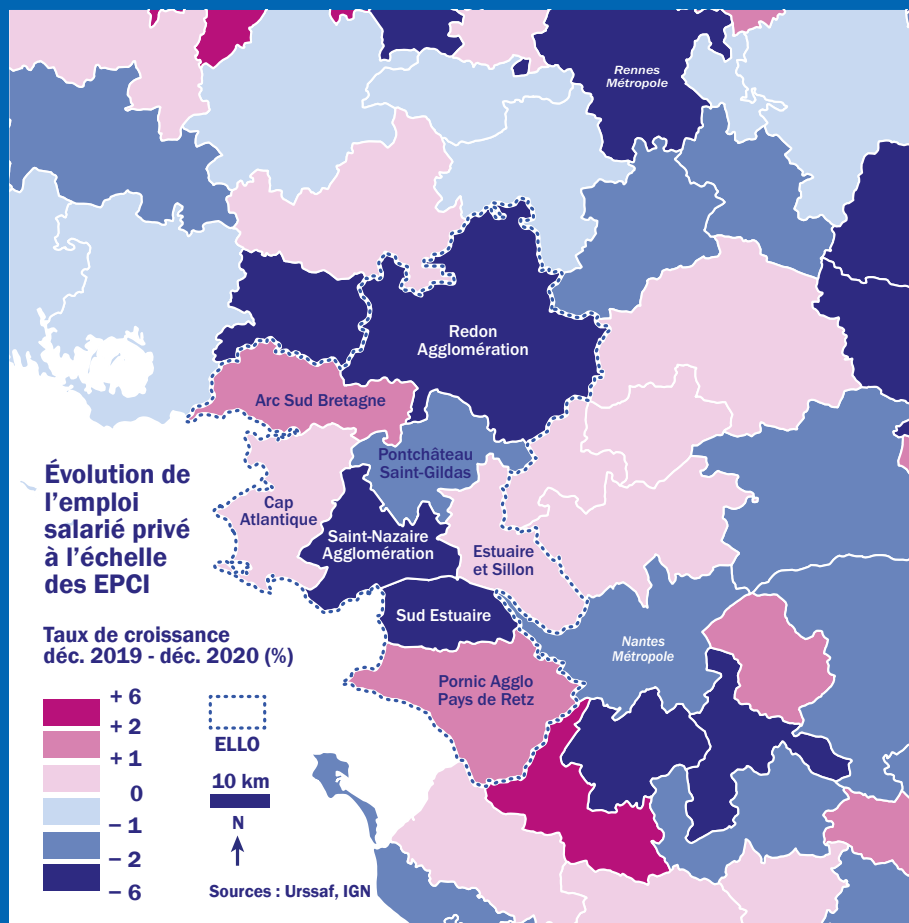




l'évolution récente de l'emploi dans le secteur privé



2 257 emplois perdus en une année

Le choc macro-économique lié à la crise sanitaire du covid-19 s'est traduit par la destruction de 330 000 emplois salariés dans le secteur privé (hors agriculture) en France métropolitaine entre décembre 2019 et décembre 2020, soit une baisse de 1,78 %. Pour le territoire Estuaire et Littoral Loire Océan, cette perte s'avère plus marquée puisqu'elle atteint 2,05 % ce qui représente 2 257 emplois.

Cependant la situation diffère fortement selon les EPCI. Ainsi Pornic Agglo Pays de Retz gagne 127 emplois, tandis que Saint-Nazaire Agglomération en perd 1 875.

Pour mieux comprendre ces différences, l'application d'une méthode de décomposition de l'évolution des emplois permet de distinguer l'effet national, l'effet sectoriel lié à la spécialisation économique locale et l'effet résiduel propre à chaque territoire (cf. analyse structurelle-résiduelle p. 4).

des effets variables selon les territoires

Évolution de l'emploi salarié privé

EPCI	déc. 2019	déc. 2020	évolution
Saint-Nazaire Agglomération	47 891	46 016	-1 875
Redon Agglomération	13 451	13 034	-417
Sud-Estuaire	4 745	4 636	-109
Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois	5 918	5 822	-96
Estuaire et Sillon	9 012	9 028	+16
Cap Atlantique	13 950	13 986	+36
Arc Sud Bretagne	4 590	4 651	+61
Pornic Agglo Pays de Retz	10 526	10 653	+127
ELLO Estuaire et Littoral Loire Océan	110 083	107 826	-2 257

Source : Urssaf

Saint-Nazaire Agglomération : l'intérim comme variable d'ajustement

En 2019, 43 % de l'emploi salarié privé du territoire ELLO y est localisé. Avec une perte de 1 875 emplois (soit -3,92 %), Saint-Nazaire Agglomération concentre 83 % de la perte d'emploi totale.

Les effets de spécialisation, liés par exemple à la forte présence de la construction navale et de la construction aéronautique, apparaissent nuls une fois agrégés, tandis que l'effet local est particulièrement négatif (-2,13 %).

L'examen des données détaillées par secteur permet d'affiner l'analyse. L'activité de *construction de navires et de structures flottantes* s'est plus que maintenue avec 146 salariés supplémentaires, mais c'est un peu moins qu'espéré compte tenu de l'évolution du sec-

teur à l'échelle nationale. Les entreprises de *fabrication de structures métalliques et de parties de structures* représentent peu de salariés (179 en 2019) mais en gagnent 101 en une année. Les secteurs du *nettoyage courant des bâtiments*, sans doute confortés par le renforcement des précautions sanitaires, ainsi que les *transports routiers de fret de proximité* gagnent également des emplois, respectivement 47 et 43.

S'agissant des pertes d'emploi, les activités commerciales et les services aux particuliers ont particulièrement souffert : *hôtels* (-39), et *restauration traditionnelle* (-40) mais moins qu'à l'échelle nationale, *magasins d'habillement* (-50), *hypermarchés* (-60), *clubs de sport* (-61).

Du côté des activités industrielles, les pertes d'emploi concernent *la mécanique industrielle* (-47) l'in-

génierie et les études techniques (-41), *la réparation d'ouvrages en métaux* (-84) et *la construction aéronautique* (-291). Dans presque tous ces cas, l'effet local est négatif, en particulier pour les activités de *réparation d'ouvrages en métaux* (-58 %).

1 568 emplois intérimaires en moins, dont une grande partie dans l'aéronautique

Cependant, cette analyse par secteur doit être relativisée compte tenu du poids local de l'intérim qui représente 10 % des emplois du secteur privé. En un an, un tiers de ces 4 850 emplois a disparu, soit 83 % des pertes d'emploi observées. Les données traitées ici ne permettent pas de relier les effectifs intérimaires à des secteurs d'activité particuliers, mais on sait par d'autres sources que la diminution des missions d'intérim concerne en majorité l'industrie aéronautique.

Décomposition de l'évolution de l'emploi salarié privé

EPCI	effet national en % (1)	effet de spécialisation en % (2)	effet local en % (3)	taux de croissance en % (4)=(1)+(2)+(3)
Saint-Nazaire Agglomération	-1,78	-0,00	-2,13	-3,92
Redon Agglomération	-1,78	+0,04	-1,36	-3,10
Sud-Estuaire	-1,78	+0,28	-0,80	-2,30
Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois	-1,78	+0,13	+0,04	-1,62
Estuaire et Sillon	-1,78	+1,29	+0,67	+0,18
Cap Atlantique	-1,78	-0,46	+2,50	+0,26
Arc Sud Bretagne	-1,78	+0,84	+2,27	+1,33
Pornic Agglo Pays de Retz	-1,78	+0,36	+2,63	+1,21
ELLO Estuaire et Littoral Loire Océan	-1,78	+0,14	-0,41	-2,05

Source : Urssaf

disparition de 487 emplois intérimaires à Redon Agglomération

La situation redonnaise est proche de celle observée à Saint-Nazaire. Le secteur de l'intérim concentre pratiquement la majorité des pertes d'emploi. Elles sont maigrement compensées par la bonne tenue de quelques secteurs en particulier celui des *transports routiers de fret de proximité* (+41), et des activités liées au bâtiment : *travaux d'étanchéification* (+30), *travaux d'installation électrique dans tous locaux* (+28), *travaux de couverture par éléments* (+20).

L'effet local globalement négatif est fortement influencé par la situation de l'intérim.

Sud-Estuaire perd 90 emplois en mécanique industrielle

L'effet le plus marquant de la crise est la suppression de 89 emplois chez un important sous-traitant aéronautique. L'établissement de jeux brévinos perd également 23 emplois. On dénombre quelques gains d'emploi dans le secteur de l'intérim (+24) et dans la restauration rapide (+16).

perte de 144 emplois intérimaires à Pontchâteau partiellement compensée dans l'agroalimentaire

Si comme ailleurs l'intérim est durement touché avec une perte de 144 emplois, l'usine de Pontchâteau, spécialisée dans les produits traiteur pâtissier, a créé 87 emplois supplémentaires.

l'emploi reste stable à Estuaire et Sillon

Cette stabilité globale masque cependant des pertes d'emploi pour différentes activités industrielles comme la *fabrication de cartonnages* (-53), la *fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques* (-37), la *fabrication de structures métalliques* (-29), le *traitement et revêtement des métaux* (-27). Elles sont compensées par des embauches dans une centrale d'achat alimentaire (+61) et dans une société spécialisée dans le transport de personnes en situation de handicap (+87), mais dans ce dernier cas il n'est pas sûr que tous les salariés résident dans le territoire ou à proximité.

effet local positif à Cap Atlantique

Bien que la situation étudiée soit hors période estivale, les activités liées au tourisme ont connu des pertes d'emploi comme la *restauration traditionnelle* (-108) et l'*hôtellerie* (-99). En revanche, certaines activités présentes ont bénéficié d'une intensification de l'occupation des résidences secondaires qui représentent la moitié des logements. C'est ainsi le cas de l'*aide à domicile* (+42), de l'*entretien corporel* dont la *thalassothérapie* (+29), le *commerce d'alimentation générale* (+29), la *restauration rapide* (+24), la *fabrication de plats préparés* (+24), le *commerce de détail de meubles* (+21).

Pour toutes ces activités, l'effet local est particulièrement élevé et au final Cap Atlantique gagne quelques emplois (+36).

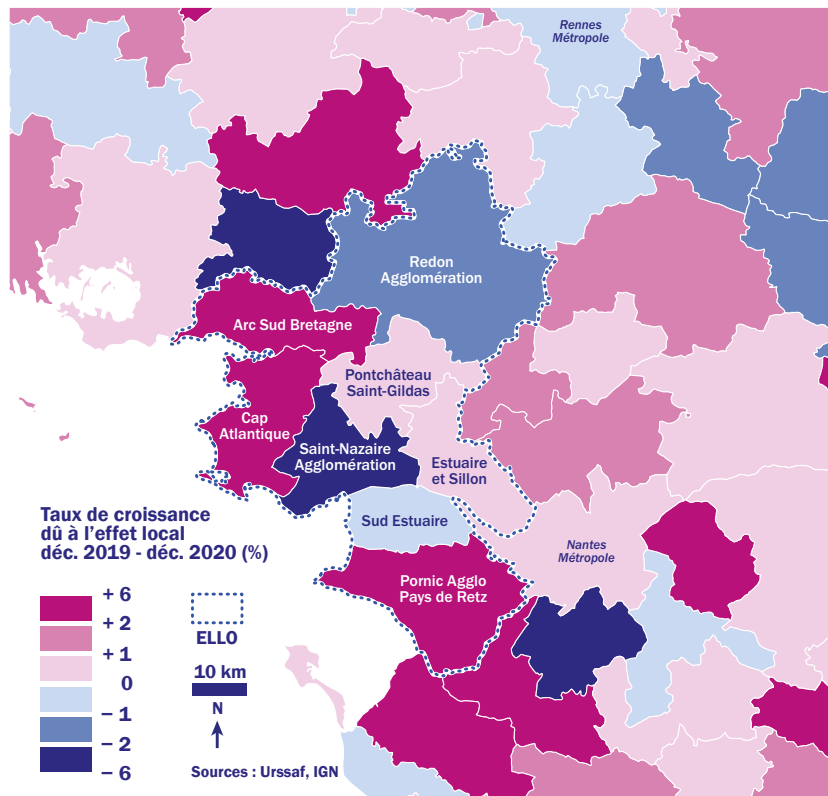
Arc Sud Bretagne gagne 61 emplois

La bonne santé d'Arc Sud Bretagne pendant cette période de crise est délicate à interpréter car les gains d'emploi concernent entre autres des activités spécifiques comme les *activités des sièges sociaux* (+18) ou les *activités des sociétés holding* (+18).

Pornic Agglo Pays de Retz en forme grâce à l'intérim

Avec 127 salariés supplémentaires (+1,21%), il s'agit de l'EPCI qui connaît la croissance relative la plus élevée au sein du territoire ELLO. Ces gains portent sur les *activités des agences de travail temporaire* (+108) et certaines activités présentes comme la *restauration de type rapide* (+42), l'*hébergement médicalisé pour personnes âgées* (+31), les *supermarchés* (+29). Les pertes se concentrent dans l'hôtellerie (-31) et différentes activités spécifiques : la *fabrication de meubles de bureau et de magasin* (-31), les *associations* (-28), les *clubs de sport* (-19). Globalement, l'effet local y est également à son maximum.

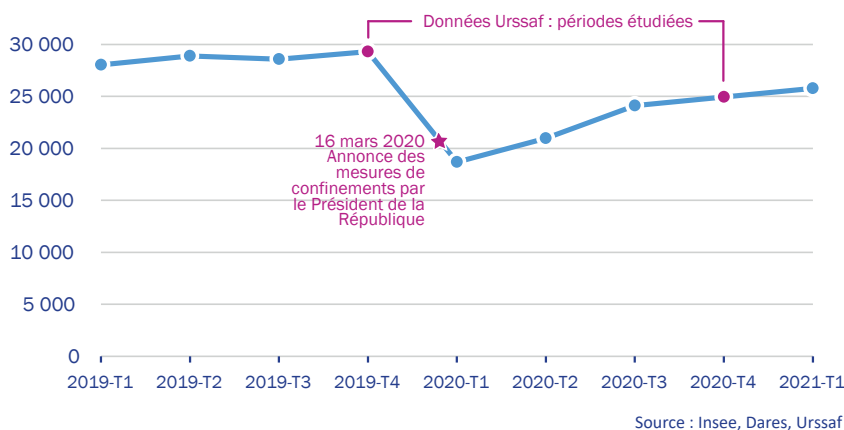
Effet local dans l'évolution de l'emploi salarié privé



l'intérim n'a pas encore retrouvé son niveau d'avant-crise

Localement, les pertes observées entre décembre 2019 et décembre 2020 concernent majoritairement des emplois intérimaires. Sans surprise, c'est également le cas à l'échelle nationale puisqu'il s'agit de la composante de l'emploi salarié la plus sensible à la variation du climat économique.

Évolution de l'emploi intérimaire en Loire-Atlantique



Après une chute très brutale en mars 2020 (- 36 %), l'emploi intérimaire a de nouveau progressé de façon significative en Loire-Atlantique les deux trimestres suivants (respectivement + 12 % et + 15 %). Par contre la situation s'est quasiment stabilisée depuis avec une hausse limitée à 3 % au cours de chacun des deux derniers trimestres. Fin mars 2021, il manquait encore 3 520 emplois intérimaires pour retrouver le niveau de fin 2019.

La construction aéronautique et la sous-traitance associée sont particulièrement concernées par le recours à l'intérim, qui a joué le rôle de variable d'ajustement durant la crise. Même si quelques commandes laissent entrevoir une relance possible dans ce secteur, l'horizon à moyen terme reste incertain.

Dans ce contexte, d'après les principales agences d'intérim, beaucoup d'intérimaires sans emploi se réorientent vers le secteur des énergies marines renouvelables, actuellement en plein développement à Saint-Nazaire.

sources, définitions et méthode

La source Urssaf

Le champ du secteur privé Urssaf couvre l'ensemble des entreprises employeuses du secteur concurrentiel, affiliées au régime général (donc hors régime agricole) et exerçant leur activité en France (métropole et Dom hors Mayotte). Il couvre ainsi l'ensemble des établissements cotisant aux Urssaf à l'exception de ceux appartenant au secteur public. Il exclut donc les établissements relevant du régime agricole (suivis par la CCMSA) et les particuliers employeurs. Les effectifs salariés sont mesurés en fin d'année par commune d'emploi et ventilés selon le code APE de leur établissement (732 postes).

L'analyse structurelle-résiduelle

Cette méthode, aussi appelée *shift-share*, consiste à décomposer l'évolution locale des emplois en isolant l'effet macro-économique national puis l'effet sectoriel lié à la spécialisation économique locale. La différence entre la somme de ces deux effets et l'évolution observée constitue l'effet résiduel local, propre au territoire.

Le calcul de l'effet sectoriel ou effet de spécialisation consiste à appliquer aux effectifs locaux de chacun des secteurs l'évolution que ce secteur a connu à l'échelle nationale. Ce calcul est sensible au degré de finesse de la nomenclature utilisée. C'est la nomenclature en 732 postes qui a été retenue ici, pour bien mesurer l'effet des activités particulièrement présentes au niveau local, et éviter qu'elles ne soient confondues dans un regroupement plus global. C'est en particulier le cas pour les activités de *construction de bateaux et de navires* et de *construction aéronautique et spatiale* dont les effectifs sont agrégés à un niveau supérieur avec ceux de *la fabrication de matériel ferroviaire roulant et de locomotives*.

pour en savoir plus...

Impact économique de la crise sur les régions et leurs territoires

Régions de France, mai 2021

Analyse structurelle-résiduelle appliquée aux régions et aux zones d'emploi

Structurel, résiduel, géographique : principe et mise en œuvre des approches comptable et économétrique

Claire Kubral, Insee 2018

Estimation d'emploi salarié par secteur d'activité : entreprises d'intérim

Insee, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/serie/001737929>

Données portant sur les entreprises d'intérim

Stat'express : l'emploi intérimaire en Pays de la Loire au 1^{er} trimestre 2021

Observatoire Pôle emploi Pays de la Loire, juin 2021

Données portant sur les entreprises utilisatrices

adarn

agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire

Rédacteur en chef : Gaëtan Gaborit

Comité de rédaction :

Marie Pouplet, Claude Maillère

Conception graphique : Sandra Biguet

Cartographie : Alice Loiseau

Responsable de publication :
Pierre Vionnet

Dépôt légal : 3^e trimestre 2021